

Créée en 2002, ANNONAY JOGGING CLUB est une association sportive affiliée à la FFA (Fédération Française d'Athlétisme). Lors de la saison 2022/2023, le club a rassemblé 195 athlètes (dont 76 pour la Section Jeunes).

### ●●●● Section Adultes : loisir et compétition ●●●●

Les athlètes du club se rassemblent deux fois par semaine pour s'entraîner. Ils alternent entre séances sur piste, sorties Nature ou route... et se retrouvent parfois le week-end pour des sorties longues, sur le parcours des courses en préparation et sur les compétitions.

Quel que soit le niveau ou l'objectif, plaisir et convivialité se lient parfaitement avec effort et progrès.

Types de licences	Catégories <small>valables du 01/09/2023 au 31/08/2024</small>	Années de naissance
ATHLE COMPETITION ou ATHLE RUNNING	U23 - Espoirs (ES)	2002 à 2004
	Seniors (SE)	1990 à 2001
	Masters (VE)	1989 et avant

**Entraînements les mardis et jeudis  
de 18h à 19h30/20h**



**Pour la saison 2023/2024, le premier entraînement se déroulera Mardi 22 août 2023.  
Possibilité d'essai en septembre sur trois séances d'entraînement collectif maximum.**

Pour que l'inscription soit prise en compte, le **dossier complet** doit être remis à ANNONAY JOGGING CLUB **avant le 31 octobre 2023 (après cette date, la cotisation sera augmentée de 10€)**

➤ par courrier :

ANNONAY JOGGING CLUB - Complexe Sportif de Vissenty - Rue Pierre de Coubertin - 07100 ANNONAY

ou

➤ remis en main propre à un membre du Bureau (président, secrétaire ou trésorière).

#### Un dossier complet comprend :

- 1 - le **formulaire de demande d'adhésion**
- 2 - un **chèque** libellé à l'ordre d' ANNONAY JOGGING CLUB
- 3 - un **certificat médical** de moins de 1 an (ou, dans le cas d'un renouvellement de licence, le **questionnaire de santé** qui doit être directement complété en ligne sur son espace personnel FFA [www.athle.fr](http://www.athle.fr) : onglet « Espace du licencié »).

**Sans ces documents, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.**



➤ **NOUVEAU maillot du club pour la saison 2023/2024 !**  
Il sera offert à chaque adhérent. Merci de préciser la taille sur le bulletin d'adhésion.

Renseignements :

par mail : [coursesajc07@gmail.com](mailto:coursesajc07@gmail.com) ou [www.annonayjoggingclub.com](http://www.annonayjoggingclub.com)

# INFORMATIONS UTILES

## **EXTRAITS de la Circulaire Administrative 2023-24 de la Fédération Française d'Athlétisme (édition de mai 2023)**

*Adoptée par le Bureau Fédéral du 11 mai 2023 - Applicable au 15 juin 2023*

### **CERTIFICAT MÉDICAL**

#### **> CAS N°1 : Personne majeure - 1<sup>ère</sup> demande de licence FFA**

Conformément aux articles L.231-2 et L.231-2-2 du code du sport, **les personnes majeures** qui demandent une licence, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'Athlétisme, en compétition pour les licences Athlé Compétition et Athlé Running.

Ce certificat médical, établi par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins d'un an au moment de la prise de licence sur le SI-FFA.

#### **>> CAS N°2 : Personne majeure - Renouvellement de licence FFA**

Conformément aux dispositions des articles D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du Sport, dans le cas d'un renouvellement de licence par un licencié majeur, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication peut n'être exigée que tous les trois ans.

Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « NON » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu à l'article D.231-1-4 du Code du Sport.

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé soit en le remplissant en ligne, sur son espace personnel, soit en retournant au Club une version papier du questionnaire de santé.

\* \* \* \* \*

### **ASSURANCES :**

- La Fédération Française d'Athlétisme propose aux Licenciés, par l'intermédiaire de MAIF, assureur : une **assurance Individuelle** accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme, au prix de : 0,70 € TTC (inclus dans le coût de la licence).
- Annonay Jogging Club a souscrit auprès d'AXA ASSURANCE EIRL ENO SEBASTIEN (18 avenue Jean Jaurès, 07100 Annonay) un contrat assurant les adhérents pour ce qui concerne la **garantie Responsabilité Civile**.
- Le club se dégage de toute responsabilité pour tous les vols ou détériorations de matériel personnel survenus pendant les entraînements ou les compétitions, les sorties hors du cadre d'AJC.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

\* \* \* \* \*

### **LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS** (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

### **LICENCE "ATHLE RUNNING" OU "ATHLE COMPETITION"**

La licence **ATHLE RUNNING** est requise pour adhérer au club. La fournir lors des inscriptions aux courses vous dispense de présenter un certificat médical. Elle autorise la participation à toutes compétitions Running françaises sauf Championnats et épreuves d'animations sur piste.

La licence **ATHLE COMPETITION**, vous ouvre en plus l'accès aux championnats de France d'athlétisme et épreuves d'animations sur piste.

**ANNONAY JOGGING CLUB**

**Complexe Sportif de Vissenty, Rue Pierre de Coubertin, 07100 ANNONAY**

**Mail : coursesajc07@gmail.com**

**www.annonayjoggingclub.com**

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION

SAISON 2023-2024

Athlète majeur·e· – Catégorie : Espoirs à Masters

**Athlète**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  Homme  Femme

**Nouvelle adhésion**

**Pour une première inscription**, merci de préciser le lieu de naissance : \_\_\_\_\_

**Déjà licencié·e·** à la Fédération Française d'Athlétisme N° de licence : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Catégories <small>valables du 01/09/2023 au 31/08/2024</small>	Codes	Années de naissance
U23 - Espoirs	ES	2002 à 2004
Seniors	SE	1990 à 2001
Masters	VE	1989 et avant

### Type de licence :

**Licence 2023-2024 ATHLE COMPETITION : 105 €**

**Licence 2023-2024 ATHLE RUNNING : 70 €**

**Licence 2023-2024 ENCADREMENT : 50 €**

(La production d'un certificat médical n'est pas exigée. Le licencié "encadrement" ne peut en aucun cas pratiquer l'Athlétisme).

### CERTIFICAT MEDICAL

- **1<sup>ère</sup> adhésion** : Pour les licences Athlé Compétition et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de prise de la licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

### Droit à l'image

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise Annonay Jogging Club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Cochez la case, si vous refusez l'utilisation de votre image.

### Règlement intérieur

L'inscription à ANNONAY JOGGING CLUB vaut acceptation du règlement intérieur ; disponible sur demande ou consultable sur le site internet du club : [www.annonayjoggingclub.com](http://www.annonayjoggingclub.com).



*Cochez la case si vous souhaitez une attestation d'adhésion pour votre employeur.*

Date et signature :

à retourner par courrier ou à remettre à un membre du Bureau (président, secrétaire ou trésorière)  
**avant le 31 octobre 2023 (après cette date, la cotisation sera augmentée de 10€)**